

MESSAGE
Séance du Conseil général du 21 mai 2025

Objet :

Postulat : Elaboration d'un règlement sur les subventions pour les sociétés locales



Descriptif :

Par le biais de Mme Isabelle Sebastiani, le MI a présenté le postulat ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024 :

Le groupe Mouvement indépendant souhaite déposer un postulat qui s'intitule "élaborer un règlement sur les subventions pour les sociétés locales".

Dans un objectif constructif, et pour faire suite aux différentes demandes de subventions à l'ordre du jour de cette séance, nous demandons au Conseil communal d'élaborer un règlement ou une directive définissant les points essentiels à traiter lors des demandes de financement ou de subvention pour nos sociétés locales.

Chaque société a ses besoins spécifiques et ne peut être comparée aux autres. Cependant, pour garantir équité et cohérence, il serait judicieux de disposer d'un tel outil, qui servirait de feuille de route commune. Les communes notamment de Siviriez ou d'Attalens ont mis en place des dispositions dans ce sens, qui seraient parfaitement adaptables à notre commune.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à ce postulat.